

Une journée type

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30-8h30 : Accueil périscolaire du matin
Service gratuit de 8h10 à 8h20

8h30-12h : Classe
Accueil scolaire à partir de 8h20

12h-14h : Pause méridienne
(et sieste pour les plus petits entre 13h et 15h)

14h-16h30 : Classe
Accueil scolaire à partir de 13h50

16h30-19h : Accueil périscolaire du soir
Service gratuit de 16h30 à 17h
Service payant à partir de 17h
17h-17h30 : étude surveillée sur inscription
encadrée par l'équipe périscolaire
ou activités libres dès 17h.

La nouvelle
organisation
de la semaine
des écoliers



Et le mercredi ?

7h30-10h : Accueil à tout moment dans les accueils de loisirs

10h-11h30 : Temps d'activités

11h45-12h30 : Départ/arrivée pour les enfants inscrits à la demi-journée

12h-14h : Déjeuner

14h-16h : Temps d'activités ou sieste

16h : Goûter (fourni par la collectivité)

16h30-19h : Départ à tout moment

Pour les **CM2**, l'accueil est possible le matin dans les Accueils de Loisirs de plus de 6 ans.

A partir de 12h, ils seront accompagnés au Prieuré pour le repas et l'après-midi.

Et la suite ?

Les modalités d'inscription (restauration, étude surveillée, ALSH) seront communiquées via les cartables d'ici fin juin.

Une question ?

Contactez le pôle Vie de la Cité
au 02 99 55 79 83